

Année

2025

Mairie de

Châtillon-en-Bazois

BULLETIN MUNICIPAL



Mairie

Place de l'Église

58110 Châtillon-en-Bazois

Tél : 03 86 84 14 76

Mail : mairie@chatillonbazois.fr

Site internet : <https://www.ville-chatillon-en-bazois.fr>



UNE MANDATURE S'ACHEVE,

Le terme d'une mandature est un moment particulier.

C'est le temps du bilan et de la transmission.

Le conseil municipal et moi-même, avons travaillé dans un esprit de confiance, de sérénité et de respect mutuel. Notre action a été guidée par le bon sens et l'action de proximité.

Nous nous sommes attachés à améliorer le quotidien des habitants, veiller au maintien des services essentiels, soutenir et encourager la vie associative.

Nous avons œuvré pour le développement économique de notre commune en inscrivant nos projets dans une vision à long terme.

Déjà intégré dans le dispositif « Village du Futur », notre village a rejoint le réseau « Petites Villes de Demain », soutien apporté aux communes de moins 2000 habitants, pour l'aide au développement et à la réalisation de projets structurants.

Cela a permis, malgré notre budget communal limité, l'obtention de partenariats, l'accès à de l'ingénierie et à des soutiens financiers des institutions locales, régionales et européennes.

La réalité budgétaire impose les choix. Je suis conscient de ne pas avoir répondu à toutes les attentes légitimes des Châtillonnaises et Châtillonnais.

Servir sa commune est un engagement profond et exigeant au quotidien. C'est avant tout une action profondément humaine.

Un conseil responsable est parfois contraint de restreindre ses ambitions, non pas par manque de volonté, mais avec sérieux et prudence

Les projets pour l'amélioration de notre quotidien sont nombreux. Le conseil municipal a dû faire des choix et définir des priorités. La préoccupation constante des élus a été de s'assurer que chaque projet était bien en adéquation avec nos capacités financières.

Je vous informe que je ne renouvellerai pas mon mandat en mars 2026.

Cette décision mûrement réfléchie n'enlève rien à mon engagement pour mener à bien les projets en cours.

J'ai pleinement confiance en celles et ceux du conseil actuel qui ont choisi de poursuivre leur engagement pour la commune.

Je suis fier d'avoir été maire de Châtillon-en-Bazois. Cette fonction m'a apporté beaucoup de satisfactions. Elle a permis de rencontrer, d'écouter, d'agir au quotidien, parfois de trancher, avec la volonté de servir l'intérêt général. Ce fut un honneur de servir Châtillon-en-Bazois et ses habitants.

Je souhaite un bel avenir à Châtillon-en-Bazois.

Michel MARIE, Maire de Châtillon-en-Bazois

FIN D'UNE MANDATURE...

Les Services et Les Agents Municipaux

MAIRIE : 1 place de l'église

☎ 03 86 84 14 76 – mail : mairie@chatillonenzois.fr

Ouverture au public : lundi – jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi et samedi de 8h30 à 12h



Pour vous accueillir : Edwige Lagain et Sophie Detollenaere

Permanence des élus : chaque samedi matin de 10 h à 12 h

SERVICES TECHNIQUES : 8, route de Château-Chinon

Rodolphe Imhoff - Yves Gautron - Sylvain Bocquet - Vincent Bonnin
et Fabrice Guillot



GROUPE SCOLAIRE DES VIGNES (maternelle et primaire) : rue des Vignes



Agentes Spécialisées des Ecoles Maternelles : Annie Maylan – Véronique Lelong

Agentes de surveillance et d'entretien : Sandrine Harvey - Marianne Jeanne - Cécila Moramini - Laura Guist

RESTAURANT SCOLAIRE : rue des Vignes

- Christine Pierdet
- Christine Prudhomme



MEDIATHEQUE DU BAZOIS : 4, rue Adrien Laurent



Karine Debut, bibliothécaire, vous accueille :

- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- jeudi de 9h à 12h 30 et de 17h à 19h
- samedi de 9h à 12h

ECOLE DE MUSIQUE

4 Rue Adrien Laurent

Contact : l'EEASMB au 03 86 30 19 11





La maîtrise du budget : un exercice de plus en plus difficile

Les dotations de l'état, en constante diminution, ont un impact significatif sur l'investissement local. Faire des projets pour développer et dynamiser la commune devient de plus en plus périlleux.

BUDGET PRINCIPAL 2025

➤ **Section de fonctionnement du budget principal**

Montant des dépenses 2025 : 1 257 278,06

Montants des recettes 2025 : 1 725 293,90

Répartition des crédits affectés par chapitre

DEPENSES			RECETTES		
	Budgété	Réalisé		Budgété	Réalisé
Dépenses courantes	564 800,00	428 418,86	Produits des services	59 281,00	87 150,04
Dépenses de personnel	520 00,00	533 506,54	Impôts et taxes	125 600,00	104 524,00
Atténuations de produits	120 351,00	120 351,00	Fiscalité locale	491 450,00	507 311,00
Autres charges de gestion courante	149 749,00	136 004,45	Dotations	462 684,00	432 345,43
Charges financières	49 600,00	22 763,15	Autres produits de gestion	108 050,00	105 101,79
Charges spécifiques	1 000,00	252,44	Atténuation de charges	500,00	9 797,28
Dotations aux provisions	9 700,00	9 700,00	Produits financiers	1 400,00	364,41
Total dépenses réelles	1 425 200,00	1 250 996,44	Total recettes réelles	1 248 965,00	1 246 593,95
Virement section d'investissement	302 464,94		Report résultat fonctionnement	478 699,95	478 699,95
Ecritures d'ordre	10 000,00	6281,62			
Total général	1 727 664,95	1 257 278,06	Total général	1 727 664,95	1 725 293,90

➤ **Section d'investissement du budget principal**

La **section d'investissement est liée aux projets** engagés par la commune à moyen ou à long terme. Elle concerne des opérations dites « de programmes » tels que l'agrandissement du parc de loisirs résidentiel, la mise aux normes du stade de rugby, la création des vestiaires pour le club de foot, les travaux de voirie, l'entretien des écoles, les divers aménagements, équipements et mise en sécurité de bâtiments ...

Répartition des crédits affectés par chapitre

	Budgété	Réalisé
Dépenses	1 772 465,41	1 077 212,43
	Restes à réaliser	343 237,00
Recettes	1 827 188,43	1 041 637,72
	Restes à réaliser	562 015,39

AFFECTATION DU RESULTAT ANNEE 2025

FONCTIONNEMENT	
Recettes de l'exercice 2025	1 246 593,95
Dépenses de l'exercice 2025	1 257 278,06
Résultat de l'exercice	- 10 684,11
Report 2024 inscrit au budget 2025	478 699,95
Résultat à affecter budget 2026	468 015,84

INVESTISSEMENT	
Recettes de l'exercice 2025	1 041 637,72
Dépenses de l'exercice 2025	1 077 212,43
Solde d'exécution	- 35 574,71
Report inscrit au budget 2025	- 173 884,51
Solde d'exécution cumulé à inscrire en dépense budget investissement 2026	- 209 459,22

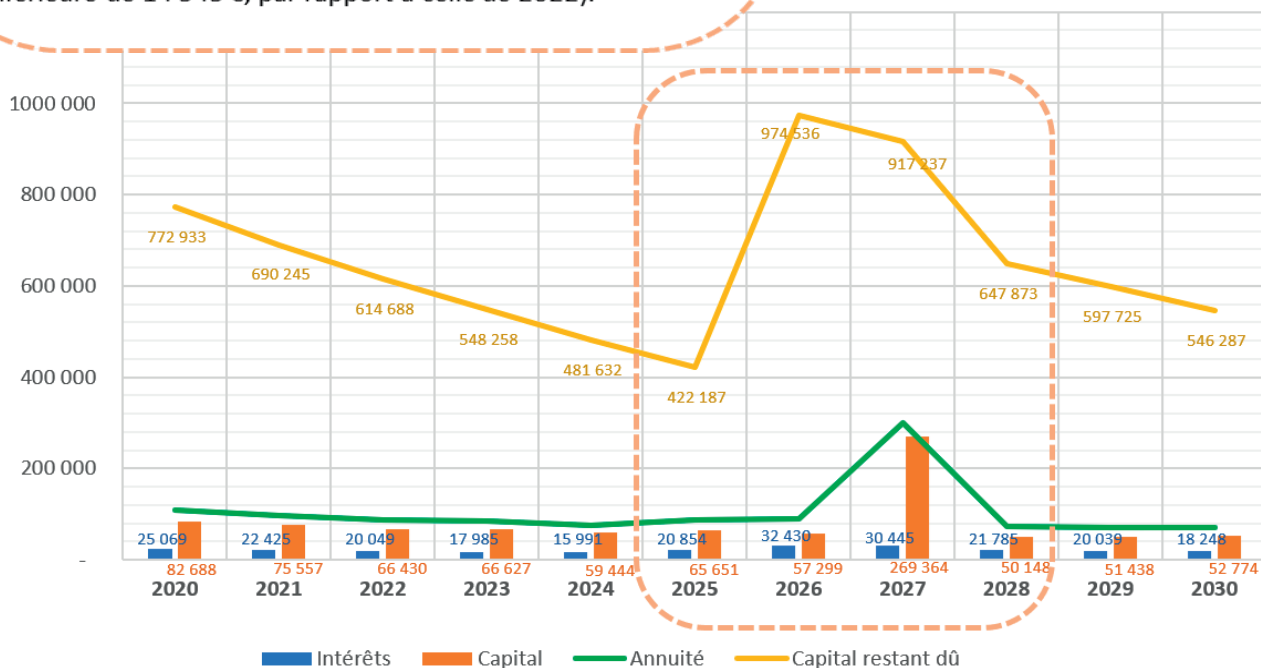
Evolution de l'endettement de Châtillon-en-Bazois de 2020 à 2030

Exercice	Intérêts	Capital	Annuité	Capital restant dû
2020	25 069	82 688	107 757	772 933
2021	22 425	75 557	97 983	690 245
2022	20 049	66 430	86 479	614 688
2023	17 985	66 627	84 612	548 258
2024	15 991	59 444	75 435	481 632
2025	20 854	65 651	86 505	422 187
2026	32 430	57 299	89 729	974 536
2027	30 445	269 364	299 809	917 937
2028	21 785	50 148	71 933	647 873
2029	20 039	51 438	71 477	597 725
2030	18 248	52 774	71 021	546 287

Période du 01/01/2020 au 31/12/2030 (encours de l'annuité = capital + intérêts)

Evolution de l'encours de l'annuité et du capital restant dû pour la période 2025-2028

- en 2025 :
 - . nouvel emprunt du "Parc Résidentiel de Loisirs" 400 000 € et 1^{ère} échéance proratisée de 13 506,67€,
 - . prêt-relais 218 000 € réalisé sur 2 ans ; remboursement "in-fine" en 2027 (contracté en attente du remboursement du FCTVA, correspondant à une partie de la TVA des travaux du Parc Résidentiel de loisirs),
- en 2026 :
 - . extinction prêt "Coeur de Village", dernière annuité de 16873 €,
 - . emprunt "Parc Résidentiel de Loisirs" 2^{ième} annuité, désormais complète, pour 26 671,34 € (annuités dégressives),
- en 2027 :
 - . remboursement du Prêt Relais de 218 000 €,
- en 2028 :
 - . retour à un niveau d'endettement du capital restant dû équivalent celui de 2022 (l'annuité 2028 étant nettement inférieure de 14 545 €, par rapport à celle de 2022).



INVESTISSEMENTS & TRAVAUX REALISES

REALISATION DU CHEMIN PIETONNIER



- Projet inscrit dans le plan guide Village du Futur (mandature 2014 – 2020)
- Objectifs : Sécuriser l'accès au supermarché
- Maître d'ouvrage : la commune
- Coût des travaux : 195 033.87€
- Subventions :
 - Région : soutien à l'investissement - 50%
 - Etat : Plan France relance (DSIL) - 30%
 - Reste à charge pour la commune - 20%

AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE SECOURS



Inaugurés le 9 mars 2024, les nouveaux locaux permettent d'accueillir, notamment, la formation des jeunes sapeurs-pompiers

- Coût des travaux : 220 939.45€
- Subventions :
 - Etat : 60 %
 - Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) :20%
 - Reste à charge pour la commune : 20 %



**Merci aux Sapeurs-Pompiers
Volontaires engagés au
quotidien à nos côtés**

**Un centre de secours sur notre
territoire : c'est la sécurité des
habitants et des biens assurée**



TRANSFERT DES ATELIERS MUNICIPAUX

Acquisition des ex locaux de l'Unité Territoriale des Infrastructures Routières départementales

- Montant de l'achat : 90 000€

Ces locaux permettent :

- de meilleures conditions de travail pour les agents municipaux
- la mise à disposition d'espaces pour les associations

REALISATION DE TOILETTES PMR A L'ECOLE PRIMAIRE

Objectif : répondre à l'obligation légale pour accueillir des usagers à mobilité réduite ; deux sanitaires ont été créés

- Coût des travaux :
- Subventions :
 - DETR (état) : 17 185€
 - DCE (département) : 15 000€



AGRANDISSEMENT ET REAMENAGEMENT DU CAMPING DES ROULOTTES DU BAZOIS

Les travaux touchent à leur fin. L'ouverture est prévue pour la saison touristique.

- Coût des travaux provisoires : ~1 100 000 €
- Subventions :
 - DETR (état) : 164 677€ + 158 905€
 - Fonds européens et contrat de plan (Région) : 150 000€
 - DCE (département/CCBLM) : 75 000€
 - CCBLM : 8 000€
 - Programme Massif Central : 280 212,42€

Idéalement situé au cœur du village, dans un écrin de verdure, en bordure de l'Aron, à proximité du city stade, du court de tennis, du terrain de pétanque, d'un jardin bucolique avec une aire de jeux pour enfants et agrès sportifs pour les adultes, le camping proposera une hôtellerie de plein air de qualité aux touristes et voyageurs en recherche de calme et d'authenticité.



BILAN D'UNE MANDATURE...



CREATION D'UNE AIRE DE JEUX POUR ENFANTS ET AGRES SPORTIFS

Conséquence du réaménagement du camping, l'aire de jeux pour enfants est réinstallée dans le petit parc. Les jeux d'enfants seront complétés par la pose d'agrès sportifs pour adultes.



DECONSTRUCTION DE LA FORGE...

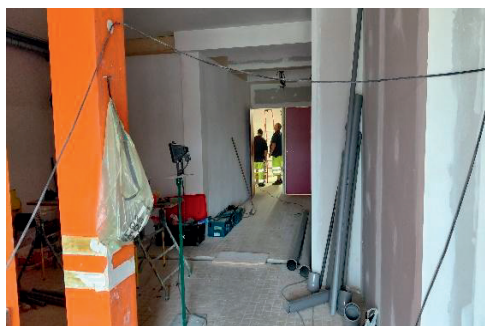
La forge de Châtillon-en-Bazois, située à côté de la Poste, entre canal du nivernais et Aron, emblème d'une activité économique aujourd'hui révolue, a été démolie.

Ce bâtiment historique, intégré dans le paysage est devenu au fil du temps vétuste et dangereux.

... UN PROJET DE REHABILITATION QUI N'A PU ABOUTIR

Idéalement située le long du canal et de la Véloroute de plus en plus fréquentée, le conseil municipal avait lancé une étude pour transformer la forge en halte d'accueil et de repos. Le service des ouvrages d'art ayant exigé la conservation de la structure existante, le coût du projet dépassait de loin les capacités budgétaires de la commune.

Dans sa grande sagesse et afin de préserver les finances communales le conseil municipal a stoppé, à regret, ce projet de réhabilitation.



REALISATION DE NOUVEAUX VESTIAIRES POUR LE CLUB DE FOOT

Les anciens vestiaires situés dans l'emprise du camping étaient devenus très vétustes et dangereux en raison de la présence d'amiante.

Les nouveaux vestiaires, plus spacieux et mieux équipés, sont implantés dans une partie de l'ex maxi marché. Les travaux ont été réalisés par les agents du service technique de la commune et du chantier d'insertion.



Un grand merci aux agents communaux, aux agents du service d'insertion et aux entreprises artisanales du territoire.

PROJETS EN PHASE D'ETUDE

AGRANDISSEMENT DU STADE DE RUGBY

La mise aux normes fédérales exige un agrandissement et un aménagement du terrain actuel (reprise de la forme et nivelage du terrain, engazonnement, éclairage ...).

Coût objectif de l'opération : 243 579,29€

Des premiers financements ont été obtenus :

- DETR 2025 : 94 728€
- Département : 15 418€
- Agence nationale du Sport : 50 000€

Ces subventions demeurent insuffisantes pour éviter un reste à charge encore trop important pour la commune.

La recherche de subventions continue.



AGRANDISSEMENT DE L'AIRE DE PETANQUE

La superficie actuelle ne permet plus d'organiser et recevoir des compétitions d'ampleur.

Une solution est recherchée pour répondre aux attentes de l'Amicale Châtillonnaise de Pétanque.



CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE GENDARMERIE

Le ministère de l'Intérieur et les services du patrimoine de la gendarmerie nationale ont bien identifié le besoin de locaux plus adaptés aux missions demandées aux gendarmes et à leurs conditions de vie.

La commune soutient ce projet, notamment en cédant les terrains nécessaires.

A ce jour, le plan de financement n'est pas assuré. La balle est dans le camp de l'Etat.



PROJET QUI N'A PU ABOUTIR

L'ÉCOLE DE PRODUCTION MARAÎCHÈRE



Le conseil municipal s'est pleinement engagé pour soutenir et mener à bien ce projet porteur de sens et d'avenir.

Une école de production maraîchère est un établissement technique fondé sur l'apprentissage et la pédagogie du « faire pour apprendre ». L'emploi du temps des jeunes se répartit entre formations en ateliers et enseignements théoriques.

Cette nouvelle filière, en lien avec le besoin d'un maraîchage de proximité, aurait été susceptible de générer une dynamique et un réel développement économique.

- Une grande désillusion pour la mandature
- Un projet, porteur d'avenir, qui a nécessité beaucoup d'énergie et de travail pour rien
- Une déception à la hauteur des enjeux : le développement économique pour notre territoire, la formation des jeunes

Un site approprié pour accueillir l'école de production et son internat

La partie basse du Village d'Enfants, restituée à la commune par le groupe SOS dans le cadre de sa restructuration, se compose de 7 pavillons, 2 appartements, d'un gymnase et de plusieurs locaux annexes.

Soutien de la Communauté de Communes Désengagement de la Région

Avec le soutien de la Communauté de Communes, ce projet a été soumis pour labellisation à la fédération nationale des écoles de production ainsi qu'à la Région.

Après avis défavorable de ces deux partenaires, le projet est resté sans suite et abandonné.

Aujourd'hui, le site se trouve à l'abandon et tend à devenir une friche.

La déception est grande parmi les élus et chez les porteurs de ce projet qui aurait pu contribuer à la formation d'une trentaine de jeunes ainsi qu'au développement du maraîchage sur notre territoire.

ENVIRONNEMENT



En 2023, s'est constitué un **groupe d'éco-citoyens** qui a pris à bras le corps les sujets suivants :

- **La surveillance et la protection des 4 vergers municipaux** (Bernière, Coeuillon, Mergers et le Port)
- **Le tri de nos déchets ménagers**
 - o Visite de l'usine de tri à Bourges
 - o Réalisation d'un diaporama expliquant les avantages du tri sur l'environnement mais aussi sur notre porte-monnaie

EXTENSION POTENTIELLE DE LA ZONE NATURA 2000

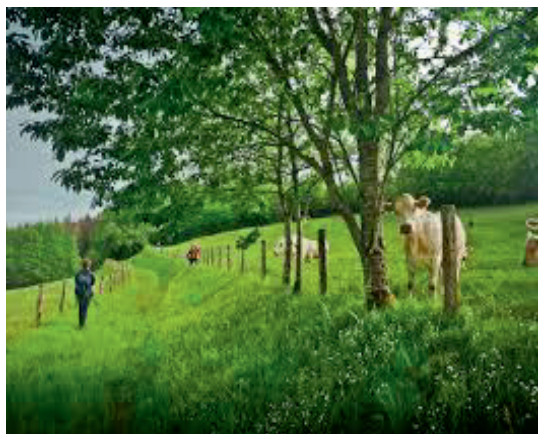
Dans le cadre de l'extension du site Natura 2000 « Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauve-souris du Morvan », portée par le Parc naturel régional du Morvan, le conseil municipal a pris connaissance des enjeux et des objectifs du projet.

Après avoir délibéré, le conseil municipal du 20 mai 2025 a approuvé le périmètre d'extension qui lui a été présenté sur sa commune. Il souhaite poursuivre le travail et les démarches sur le projet d'extension du site Natura 2000.



Natura 2000 :
Politique européenne
ayant pour objectif de
préserver la biodiversité.

PROTECTION DES CHEMINS RURAUX



La commission communale des Chemins Ruraux a été créée lors du conseil municipal du 7 novembre 2023.

Composée d'élus et de représentants de la société civile, elle a pour mission de recenser, restaurer, protéger, entretenir les 27 km de chemins ruraux sur notre commune.

Beaucoup reste encore à faire pour défendre, entretenir et valoriser notre patrimoine et maintenir le libre passage sur nos chemins.



**ZONE D'ACCELERATION D'ENERGIES
RENOUVELABLES**

**BILAN DE LA CONCERTATION MUNICIPALE
ORGANISEE EN MAIRIE**

DU 31 JANVIER 2024 AU 3 FEVRIER 2024

L'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a fixé les modalités de la concertation en vue de la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables sur chaque commune

Participation à la concertation :

- **L'ensemble du Conseil Municipal** a consulté le dossier lors d'une réunion
- **27 personnes** se sont présentées aux permanences :
- **19 personnes** ont consigné des observations sur le registre

Résultat de la concertation :

Système de production énergie renouvelable	Identification des lieux	Création d'une zone d'accélération
Eolien	Aucune parcelle (isolée ou en groupe) n'est identifiée	Non
Photovoltaïque sur bâtiment	L'ensemble des toitures de la commune (maison, dépendance, bâtiment agricole), ombrières	Oui
Solaire photovoltaïque au sol	• Petites surfaces individuelles (cour, jardin, parking...)	Oui
	• grandes surfaces : (ferme solaire) aucune parcelle identifiée	Non
Méthanisation	L'ensemble de la commune pourrait être retenu pour cette installation de ce système de bio énergie (distance minimale de 200 mètres de toute habitation)	Oui
Hydroélectricité	Les cours d'eau de la commune (même si leur débit est faible) pourraient être retenus pour l'installation d'une centrale hydroélectrique, notamment sur les vannes écluses de l'ancien moulin.	Oui
Géothermie	L'ensemble de la commune pourrait être retenu pour l'installation de ce type de système. A voir, quel impact sur la mouvance des sols.	Oui

L'autopartage : une nouvelle offre de mobilité

Un nouvel équipement qui permettra la location d'une voiture électrique en libre-service.

Tout est organisé de façon dématérialisée (réservation et paiement), avec une boîte à clé à la station. La réservation pourra se faire par demi-journée ou la journée entière.

Implanté place Pierre Saury, le dispositif sera accessible aux habitants et touristes de passage dans le courant de l'année à des prix avantageux.



Pour tout renseignement dès la mise en service, contacter la mairie

Un projet proposé par le Pays Nivernais Morvan et porté par la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan et la commune



Les jardins de l'Aron vous attendent nombreux et nombreuses avec vos bêches et vos râteaux



LES JARDINS DE L'ARON

Une nouvelle association à Châtillon-en-Bazois

Son objectif : créer des jardins collectifs et pédagogiques en plein cœur du village.

L'association est ouverte à toutes personnes souhaitant cultiver une parcelle, jardiner, échanger des connaissances, participer à des ateliers ou à des événements.

Ses membres souhaitent créer du lien social, promouvoir la consommation locale et sensibiliser à l'environnement.

Prochainement, une réunion publique sera organisée.

Pour plus de renseignements, contacter sur l'adresse mail "jardinsdelaron@gmail.com »

L'Ecole des Vignes

- 109 élèves scolarisés à la rentrée 2025/2026
- 2 classes maternelles et 4 classes primaires

L'équipe pédagogique

- 1 directrice administrative
- 7 enseignants.es
- 1 enseignant RASED :
1 jour ½ par semaine
(Réseau d'Aides Spécialisées
aux Elèves en Difficulté)

Les agents communaux

- 2 agents spécialisés des
écoles maternelles
- 3 agents de surveillance
- 1 agent d'entretien
- 1 gestionnaire du restaurant
scolaire
- 1 adjoint à la gestionnaire

+ Une infirmière scolaire est affectée
cette année sur notre secteur



Par contre toujours pas de
psychologue scolaire alors que le
besoin est important et contribuerait à
améliorer le climat scolaire

Châtillon-en-Bazois, engagée pour l'école

La commune est au côté de l'équipe
pédagogique et des agents communaux qui
accompagnent et encadrent au quotidien les
enfants scolarisés à l'école des Vignes. Malgré
un budget contraint :

Exemples concrets

- Dotation fournitures scolaires : 50€ /enfant
- Acquisition d'ordinateurs et de
vidéoprojecteurs
- Rénovation de salles de classe
- Remplacement des clôtures
- Réfection d'une partie de la toiture
- Financement des déplacements piscine
- Financement de cours d'éveil musical pour
tous les élèves
- Financement du film de Noël et cinéma
scolaire
- Organisation des ateliers du père Noël
avec l'aide de Nadine, Stéphanie et Karine
- Lancement étude pour rénovation
extérieure et sécurisation des abords



UNE CHARTE POUR TOUS ET TOUTES

RESPECTER LES AUTRES

NON-VIOLENCE

POLITESSE

ACCEPTER LES DIFFERENCES

VIVRE ENSEMBLE, ÇA S'APPREND ...

ACTION CULTURELLE

UN CHOIX POLITIQUE POUR NOTRE TERRITOIRE RURAL

L'ECOLE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE



Des professeurs dévoués au service public qui dispensent un enseignement de qualité

L'Ecole d'enseignement artistique Sud Morvan Bazois présente sur le Bazois, est portée par les communes de Achun, Mont et Marré, Chougny, Ougny, Montapas, Biches, Tintury, Tamnay-en-Bazois, Brinay, Dun sur Grandry et Châtillon-en-Bazois.

Promouvoir et rendre accessible la pratique artistique en milieu rural est un service public à part entière

- Projets d'éducation artistique en milieu scolaire
- Apprentissage de la musique (pratique individuelle ou collective)
- Chant choral
- Restitution lors d'auditions publiques
- Participation aux P'tites Scènes du Bazois

172

Elèves inscrits à la rentrée 2025/2026 sur le secteur du Bazois

L'Ecole d'Enseignement Artistique Sud Morvan Bazois est mise en œuvre par Reso Nièvre, établissement public départemental de coopération culturelle.



M CÔTÉ JARDINS



LE CINEMA A LA CAMPAGNE

Côté Jardins est un programme développé par La Maison de Nevers et Agglomérations qui propose une programmation délocalisée de spectacles pluridisciplinaires à destination de tout le département nivernais.

La communauté de communes Bazois Loire Morvan s'inscrit dans cette démarche culturelle.

CHAQUE TRIMESTRE

DEUX PROJECTIONS – 18H et 20H

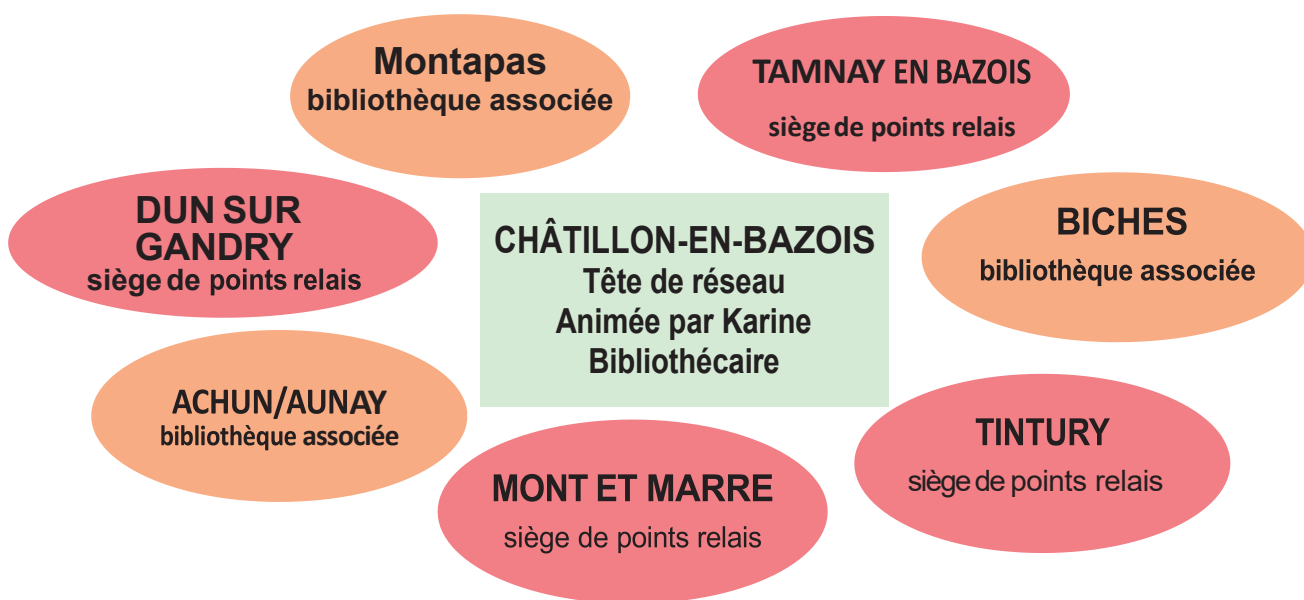
SALLE DES PROJETS

Tarif plein : 5€

Tarif réduit : 3.50€

L'ACTION CULTURELLE
Le chemin vers la citoyenneté

LA MEDIATHEQUE DU BAZOIS



UN RESEAU SOLIDAIRE ACTIF

BIBLIOTHEQUE DE PRETS

ATELIERS

ACCUEIL DES SCOLAIRES

PRIX JEUNESSE ECHAPPEE LECTURE

L'HEURE DU CONTE

CONCERTS

EXPOSITIONS

ACCUEIL D'AUTEURS

PRIX LITTERATURE JEUNESSE

ECHAPPEE LECTURE

FESTI' NOUNOUS

Conférence gesticulée

INTERVENTION A L'EPHAD D'ACHUN

ACCES WIFI – ORDINATEUR FIXE

PORTAGE DE LIVRES

UN PARTENARIAT CONSTRUCTIF

Les élèves des écoles du territoire (143)

La Maison de la Parentalité

L'Ecole de Musique
(P'tites Scènes du Bazois)

L'Association Baz'Arts

Relais Parents du Centre Social du Bazois

L'EHPAD d'Achun

CCBLM (café numérique mensuel)

Département de la Nièvre

**Direction Régionale des Affaires
Culturelles**

Sans oublier les Bénévoles

MERCI

FIN D'UNE MANDATURE...

CHÂTILLON-EN-BAZOIS

ACCUEILLE

LE COMICE RURAL

DU BAZOIS



**UNE GRANDE ET BELLE FETE
POPULAIRE**

Que d'énergie, de dévouement, d'engagement et de passion pour la réussite de ce qui fut un grand rendez-vous festif.

Ensemble, nous avons participé à faire vivre une tradition qui met à l'honneur l'agriculture, la ruralité mais aussi toutes les énergies que compte le Bazois, terre de partage et d'avenir.

Que soient remerciées toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite.

VIVE LE BAZOIS !

Rendez-vous en 2031



UNE GRANDE ET BELLE FÊTE



JEUNESSE



ÉNERGIE



CONVIVIALITÉ



GRAND MERCI A TOUS ET TOUTES LES BÉNÉVOLES

GÉNÉROSITÉ



BONNE HUMEUR



SPORTIVITÉ



JEUNESSE



CRÉATIVITÉ ET PASSION



GAÏTÉ



FESTIVITÉ



INTERCOMMUNALITE

BAZOIS LOIRE MORVAN



Créée au 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan (CCBLM) regroupe aujourd'hui 46 communes, après fusion des anciennes Communautés de communes du Bazois, d'entre Loire et Morvan, des Portes Sud du Morvan et du Sud Morvan.

Le territoire de la CCBLM en quelques chiffres :

- 46 Communes
- 15 265 habitants
- Superficie : 1 206 km²
- Densité de la population : 12,66 hab./km²

Le Bazois Loire Morvan est un territoire rural dynamique, composé de villages et hameaux, offrant un riche patrimoine naturel propice aux activités nature, ainsi qu'une belle qualité de vie dans un environnement préservé.

LES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



FIN D'UNE MANDATURE...

L'ENTREPRISE A BUT D'EMPLOI ÔSER

Créée en décembre 2022, Ô'ser l'Entreprise à But d'Emploi du Territoire Morvan Aron, est la structure qui permet aux personnes privées d'emploi de trouver une voie professionnelle stable et durable.

60 personnes (dont 6 châtillois.es) sont embauchées en CDI à temps choisi.

EBE O'SER à Châtillon-en-Bazois :

4 à 10 salariés au quotidien

1 Ressourcerie

1 Friperie

1 Atelier

UNE REPONSE A VOS BESOINS

Le Pôle Comptoir des Services

Entretien des locaux et des maisons, Conciergerie de gîtes. Nettoyage de véhicules. Petits travaux de bricolage et de remise en état. Livraisons, courses à domicile. Appui administratif. Location d'outillage. Garde d'animaux



Comptoir des Services d'Ô'ser

à Moulins Engilbert,
du Lundi au
vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Ô'SER : 03 86 76 21 02

accueil@oser.tz
<https://oser.tz/>

Le Pôle Nature

Entretien extérieur : Évacuation des déchets verts. Aide aux potagers, broyage et ventes de broyats. Entretien des espaces naturels : bords de rives, haies. Services agricoles : Aide aux travaux, soins aux animaux. Façonnage, transport et empilage de bois, vente de bois sous conditions.

Le Pôle Textile

Blanchisserie, retouches, créations, friperie.

Le Pôle Ressource

Vide maisons, donation, débarras déchetterie. Location et vente d'articles de jeux, loisirs, vaisselles, mobiliers.

UNE DEMARCHE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- **Création et maintien d'emplois locaux**
- **Réemploi et réduction des déchets**
- **Accès à des biens de seconde main à bas coût, pour une consommation responsable et durable**
- **Proximité par des services de qualité et humains**
- **Accessibilité des tarifs**

AGIR POUR AVOIR LES MOYENS DE SE SOIGNER SUR LE BAZOIS



Bien que la compétence santé soit sous la responsabilité de la communauté de communes, nous agissons sans relâche pour que la maison de santé du Bazois accueille plus de professionnels de santé.



Nous saluons l'arrivée d'une diététicienne, d'une sage-femme et bientôt de deux infirmières supplémentaires.

La présence de la SISA Morvan Bazois (société interprofessionnelles de soins ambulatoires) sur le marché du jeudi pour ses actions d'information et de prévention est également très appréciable.

AIDE AUX SECOURS

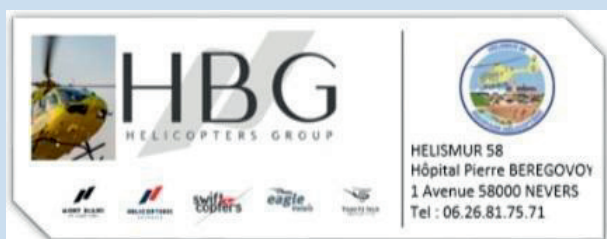
HELIPORTES E-BOO

SUR LE TERRAIN DE FOOT

Il s'agit de permettre le transport hélicoptéré de personnes en situation d'urgence vitale et de réduire ainsi le délai d'accès aux soins d'urgence en lien avec le SAMU.

Ce dispositif favorise la rapidité d'intervention pour l'hélicoptère du SAMU et une indépendance totale permettant à l'équipe du SAMU, ou au pilote de l'hélicoptère, d'éclairer les zones d'atterrissages du stade de foot.

E-BOO recueille des informations cruciales pour assurer un atterrissage en toute sécurité.



La commune de Châtillon-en-Bazois a fait le choix du Bien manger local dans le restaurant scolaire.

Soutenir les agriculteurs, maraîchers et autres producteurs locaux qui font vivre notre territoire est essentiel.

La décision récente de l'union Européenne de conclure un accord de libre-échange avec le Mercosur (pays d'Amérique du sud) va à l'encontre de nos productions locales et des exigences sanitaires et environnementales.

C'est pourquoi, nous soutenons l'initiative du Conseil Départemental de la Nièvre qui invite les maires à ne pas utiliser de produits issus du Mercosur dans leur restaurant scolaire.



ACTION SOCIALE COMMUNALE

135 colis de Noël ont été distribués à nos aînés en décembre 2025.

Logement d'urgence, situé rue Creuse, il fait l'objet d'une convention avec les services de l'Etat (DDETSPP). Il permet le logement d'une personne en situation d'extrême urgence.

FIN D'UNE MANDATURE...



LA VIE ASSOCIATIVE

Sportives, culturelles, sociales ou festives,
les associations châillonnaises sont au
cœur de l'activité de notre commune

Nom de l'association	Contact	
AINES DU BAZOIS – GENERATIONS MOUVEMENT	06 45 57 68 61	06 18 25 29 22
ASSOCIATION COUP D'POUSSE	03 86 84 06 08	06 77 76 75 12
AMICALE DES POMPIERS	03 86 84 02 18	
AMICALE CHATILLONNAISE DE PETANQUE	06 81 71 76 62	
ASSOCIATION DES AMIS DU VILLAGE D'ENFANTS PIERRE ET PAULE SAURY	03 86 84 19 19	
AMICALE DES VIEILLES BIELLES	06 45 86 09 90	06 83 16 29 17
BAZ'ARTS	03 86 58 30 78	06 83 27 52 23
BAZ'LINE		06 31 42 66 50
COMITE DES FOIRES	03 86 84 02 97	
COMITE DE JUMELAGE	03 86 84 07 04	
CHATILLON EN FETES	chatillonenfetes@gmail.com	06 95 09 17 94
CLUB DE TIR	astirbazois@gmail.com	
COMITE DU COMICE DU BAZOIS	06 87 62 21 71	
CS BAZOIS FOOTBALL	06 63 27 60 91	
CS BAZOIS RUGBY	csrugby@free.fr	06 67 69 02 56
CENTRE SOCIAL DU BAZOIS	contact@csbazois.org	03 86 84 19 00
COMMEMORATION AMT	03 86 84 10 24	
FNACA (Anciens d'Algérie)	03 86 84 11 98	
LE GARDON DU BAZOIS	legardondubazois@gmail.com	06 80 14 13 53
JUDO CLUB DU BAZOIS	03 86 84 15 76	
JEUNES AGRICULTEURS	cdja58@orange.fr	07 86 95 37 96
USEP	03 86 84 15 12	
VILLAGE D'ENFANTS	03 86 84 19 19	
TEAM MCP		06 22 50 86 44
RESTOS DU COEUR	06 77 66 27 96	
ENTREPRISE A BUT D'EMPLOI (EBE)	03 86 76 21 02	
LES CHATS LIBRES DU BAZOIS	leschatslibresdubazois@gmail.com	07 71 01 43 74

CHÂTILLON-EN-BAZOIS SOUTIENT LE MONDE



SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS	Montant attribué 2024	Montant attribué 2025
AMICALE CHATILLONNAISE DE PETANQUE	600,00	800,00
AMICALE LES VIEILLES BIELLES	400,00	400,00
AMICALE DES POMPIERS	Pas de demande	1 000,00
AMF TELETHON	100,00	Pas de demande
ASSOCIATION DE TIR DU BAZOIS	150,00	150,00
BAZ'ARTS	300,00	1 000,00
BAZ'LINE	Mise à disposition gratuite	
CHATILLON-EN-FETES	1 000,00	1200,00
CENTRE SOCIAL DU BAZOIS	Pas de demande	900,00
CLUB DES AINES RURAUX	250,00	250,00
CLUB SPORTIF FOOT DU BAZOIS	1 000,00	1 000,00
CLUB SPORTIF DU RUGBY	1 000,00	1 000,00
COMEMO	300,00	Pas de demande
COMITE DU COMICE	1368,00	1 368,00
COMITE DE JUMELAGE	2 000,00	Pas de demande
COUP DE POUSSE	100,00	100,00
GSCF POMPIERS HUMANITAIRES	42,55	42,55
JGSN	1 100,00	Pas de demande
JUDO CLUB DU BAZOIS	1 000,00	1 000,00
LA GRAPPE	400,00	400,00
LES CHATS LIBRES	400,00	500,00
LE GARDON DU BAZOIS	600,00	750,00
LE SOUVENIR FRANCAIS	150,00	Pas de demande
MORVAN OXYGENE	250,00	Pas de demande
PREVENTION ROUTIERE	150,00	Pas de demande
TOUS EN CHEMIN	500,00	Pas de demande
USEP	1 200,00	2 000,00
4L TROPHY	100,00	
TOTAL ATTRIBUE	14 460.55	13 860.55

**France Identité :
à quoi ça sert ?**



Votre carte d'identité est au format carte bancaire ? Vous avez au moins 16 ans ?
Votre téléphone dispose de la technologie NFC et d'un système d'exploitation récent ?
Alors, vous pouvez profiter des avantages de l'identité numérique régaliennne en téléchargeant l'application officielle France Identité !

**Vos avantages avec
l'identité numérique**

- Créez un **justificatif d'identité numérique à usage unique** qui remplace la photocopie de carte d'identité et vous protège des risques d'usurpation d'identité dans vos démarches (dossier logement, réception de colis, demande de permis de conduire...)
- Importez votre **permis de conduire** pour l'avoir toujours sur vous en cas de contrôle.
- Authentifiez-vous facilement et de façon sécurisée à **tous les services France Connect** (déclaration d'impôt, changement d'adresse en ligne, demande de carte européenne d'assurance maladie, demande d'immatriculation d'un véhicule...)
- Prouvez votre identité en face-à-face en gardant la maîtrise sur les données partagées.** L'identité numérique n'affiche que votre photo, nom, prénom et est vérifiable sans transmission de vos données.

**Vos avantages en plus avec
la certification en mairie**

Certifiez votre identité numérique en mairie pour accéder à des démarches en ligne **sensibles** en toute sécurité :

Procuration de vote
100 % dématérialisée

Bouquet de services accessibles
via FranceConnect+

L'avantage de votre identité numérique, c'est de pouvoir réaliser de nombreuses démarches qui nécessitent autrement un déplacement physique en mairie ou ailleurs (gendarmerie, préfecture...) pour vérifier votre identité.



Demandes de financement de travaux de rénovation énergétique avec MaPrimeRénov

Achat de formation avec Mon Compte Formation

Et bien d'autres usages à venir...

**S'investir pour la
population Nivernaise**



**Devenez
Sapeur-Pompier
Volontaire**



SUIVEZ-NOUS :
www.sdis58.fr/sapeur-pompier-volontaire/

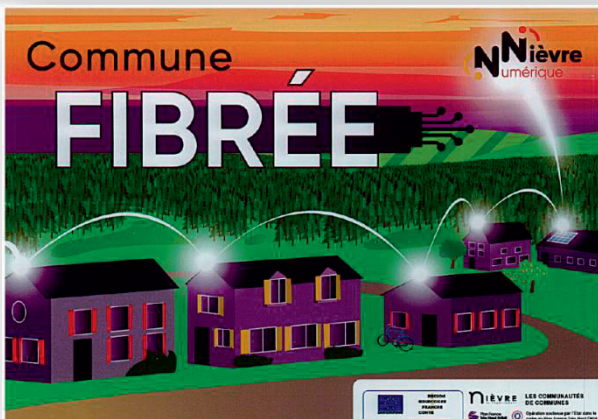


**La Clique
recrute**

La fanfare de La Clique embellit nos protocoles et cérémonies,


**Vous êtes musicien ?
Venez intégrer une équipe conviviale :**

Les mercredis soir au Centre de secours





CALENDRIER prévisionnel des manifestations 2026

DATE	MANIFESTATIONS	ORGANISATEUR
Vendredi 10 avril	Soirée cinéma – salle des projets	18h : La Maison des femmes 20h : Gourou
Samedi 25 Avril	Spectacle musique et théâtre « Amours sorcières »	proposé par l'association Baz'Arts Salle des projets
Jeudi 7 mai	Soirée cinéma autour de la ruralité avec un pot convivial	18h : La vie moderne (restauration film Raymond Depardon) 20h : Rural (la vie de Jérôme Bayle)
Samedi 9 mai	Parcours du cœur 	Association Châtillon-en-Fêtes
Vendredi 15 mai	Soirée cinéma	18 h : La Poupée 20 h : Mauvais pioche
Jeudi 14 mai	Exposition et défilé de voitures d'époque	Association Les Vieilles Bielles
Samedi 16 mai	Les Forbans + exposition de voitures américaines	MJC
Samedi 23 mai	Concert Helix	Association Baz'Arts
Samedi 6 Juin	Atelier Jazz	Association Baz'Arts
Dimanche 7 juin	Concentration cyclotourisme	Association Velototem
Dimanche 21 juin	Fête de la musique	Association Châtillon-en-Fêtes et toutes les bonnes volontés !!!
26 et 27 Juin	Les P'tites Scènes du Bazois Festival des jeunes talents	Mairie de Châtillon, Ecole d'Enseignement Artistique Morvan Sud Bazois, centre Social et club de rugby
Un été avec les artistes du Bazois	Exposition peinture, sculpture, artisanat...	Association Baz'Arts
Mardi 14 Juillet	Fête nationale	Association Châtillon-en-Fêtes et club de foot
Samedi 1^{er} août	La Fête au port Rifles d'été au port	Association Comité de Jumelage Association Châtillon-en-Fêtes

